

# CÔTÉ COMM

JOURNAL D'INFORMATION  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BEAUNE CÔTE & SUD

PRINTEMPS 2019  
N° 32

Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération  
[www.beaunecoteetsud.com](http://www.beaunecoteetsud.com)

Un territoire  
à préserver

P4-5

## Des actions concrètes, de proximité, au service de tous



**Alain SUGUENOT**

Président de la Communauté  
d'Agglomération Beaune  
Côte et Sud, Maire de Beaune.

Ce matin comme tous les matins, ils passeront devant votre porte vider votre poubelle, ils prendront dans leurs bras votre petit dernier pour le rassurer, ils conduiront en bus votre grand-mère chez le médecin, ils aideront votre voisin à rénover son logement.

Ils, ce sont les agents de l'Agglomération Beaune Côte et Sud. Des femmes et des hommes, qui chaque jour mettent leurs compétences au service du territoire et de ses habitants.

Toutes ces missions sont accomplies au cœur de notre quotidien. Au sein des écoles pour accompagner le retour de la semaine de 4 jours, dans les crèches pour proposer aux enfants un accueil de qualité, dans nos équipements sportifs pour favoriser la pratique d'une activité physique, ou dans les établissements de formations artistiques que sont l'école des Beaux-Arts et le Conservatoire de Musique.

Des actions concrètes, de proximité, au service de tous et de l'intérêt général. Créatrices de lien, de cohésion sociale, elles sont une réponse aux besoins de chacun d'entre nous. Elles sont aussi la raison même du combat de vos élus de l'Agglomération.

Des actions concrètes qui nous animent depuis désormais douze ans pour défendre un Service Public de proximité. En ces temps de contestation sociale et d'incertitude budgétaire, nous sommes convaincus que nous avons plus que jamais besoin de nos Services Publics. Ils permettent à chacun, et notamment aux plus fragiles et aux plus isolés, de bénéficier de services indispensables.

Nous sommes aussi conscients que les services proposés doivent sans cesse évoluer.

Nous devons les mener vers toujours plus d'efficacité, d'adaptabilité et de cohérence, pour continuer de garantir leur accès au plus grand nombre, tout en veillant aux équilibres financiers.

Pour cela nous devons donc investir dans l'avenir en favorisant l'émergence de nouveaux équipements dédiés à l'enfance, aux sports, ou à l'environnement.

Nous devons également développer les réseaux de communication, améliorer la mobilité de tous, favoriser l'accès aux nouvelles technologies, pour être au plus près des habitants, tout en préservant notre cadre de vie. Tout cela en poursuivant, une politique dynamique d'accompagnement et d'implantation d'entreprises nouvelles, garantes de la création d'emplois.

Notre agglomération a ainsi le taux de chômage le plus bas de la Bourgogne Franche Comté, tout en ayant la fiscalité des entreprises la plus basse de France.

**Accessibilité, efficacité : Une double exigence qui définit l'engagement porté par les équipes de Beaune Côte et Sud ; aux côtés de vos élus au service de la population.**



### CÔTÉ ÉVÈNEMENT

Cérémonie des vœux 2019  
du Président Alain Suguenot



### CÔTÉ HABITAT

Rénover l'habitat ancien  
Rendez-vous des Branchés



### CÔTÉ ROCADE

Ouverture de la Rocade



### CÔTÉ BUDGET

Projet de la Comm' d'Agglo'



### CÔTÉ CULTURE

Concours Maison Veuve Ambal

CÔTÉ ÉVÈNEMENT

# Une foule nombreuse au Palais des Congrès pour la cérémonie des vœux 2019 du Président Alain Suguenot

Dans une ambiance chaleureuse au Palais des Congrès de Beaune, Alain SUGUENOT, Maire de Beaune, Président de l'Agglomération a tenu à présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019 ! A ses côtés, le Président du Conseil Départemental de Côte d'Or, François SAUVADET avait fait le déplacement pour l'ouverture de la nouvelle rocade. La galette des rois était bien sûr au rendez-vous pour ce moment convivial animé par le groupe « les cœurs de la vigne chantent l'âme du vin ».

Une occasion pour les élus de dresser le bilan des actions réalisées par la Communauté d'Agglomération, mais également de présenter les projets à venir. Une année que le Président souhaite résolument tournée au service de la population, au plus près des territoires, en concertation avec les Maires de chaque Commune, comme l'a également rappelé Michel QUINET, Vice-Président en charge du développement économique.





CÔTÉ HABITAT



# Ils sont passés à l'acte ! Et vous ?

Depuis son lancement, plus de 45 foyers de la Communauté d'agglomération ont bénéficié des aides Réno' de la Communauté d'Agglomération de Beaune, Côte et Sud.

Sur les bouquets de travaux engagés chez ces propriétaires de maisons individuelles. :

- 69% des travaux financés ont concerné l'enveloppe du bâtiment avec :
  - o 38% d'isolations performantes de la toiture ;
  - o 31% d'isolations des murs et des fenêtres donnant sur l'extérieur ;
- 31% des travaux financés ont permis le remplacement des systèmes de chauffage (chaudières performantes, poêle à granulés...).

Ouverte à tous, sans condition de revenu, cumulable avec les aides de l'Etat, cette Aide Réno' s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent réaliser des travaux de rénovations énergétiques performants. Le montant de cette aide s'élève à 25 % du montant TTC des travaux, plafonnée à :

- 2500 Euros pour les opérations de rénovation par étapes avec la réalisation d'un bouquet de 2 travaux ;
- 5000 Euros pour les opérations de rénovation globale Basse Consommation.

Pôle  
**RÉNOVATION**  
Conseil  
DU PAYS BEAUNOIS  
*Tout sur la rénovation énergétique*

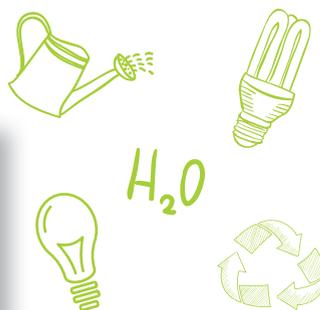
**DERNIÈRE ANNÉE**

**POUR BÉNÉFICIER DE CE DISPOSITIF**

Pour toute information, contactez le Pôle Rénovation Conseil du Pays Beaunois, service gratuit et porte d'entrée locale pour toutes questions relatives à la rénovation énergétique de vos habitations. Ils vous apporteront des conseils techniques et un accompagnement personnalisé.

Il se situe 1 boulevard Foch à Beaune, Bâtiment Lorraine - 2<sup>e</sup> étage - 03.80.24.55.60  
[polerenovation@paysbeaunois.org](mailto:polerenovation@paysbeaunois.org)

 Rendez-vous  
Des Branchés



Tous les 3<sup>èmes</sup> jeudis du mois depuis novembre et jusqu'en juin 2019, se tiennent les « Rendez-vous des Branchés ». L'occasion pour les participants de partager des moments conviviaux autour d'ateliers pratiques, ludiques liés aux économies d'énergies, à l'environnement et aux énergies renouvelables.

A chaque jeudi sa thématique : éco gestes et mesures d'énergie à la maison (novembre), balade thermique de Noël, comprendre ses factures (janvier). Le dernier atelier était sur le sujet de la mobilité alternative.

Au programme : stand d'informations sur les modes doux (vélos électriques, vélo cargo, Coté Bus avec Keolis, exposition et quizz sur la mobilité alternative, maquette de voiture hydraulique, histoire sur l'évolution des moyens de déplacements.

**Ne manquez pas  
le prochain rendez-vous  
qui se tiendra  
le 16 mai de 19h à 21h  
et qui aura pour thème :  
« Quelles énergies  
renouvelables chez soi ? »**

**Il ne manque plus que vous,  
ouvert à tous,  
n'hésitez pas à vous inscrire en ligne !**



Pour en savoir plus sur les  
Rendez-vous Des Branchés, c'est par ici :

<http://www.ber.asso.fr/famillesdesbranches/actualites/>



## CÔTÉ MILIEUX NATURELS



# Un Territoire à préserver

La Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud poursuit sa politique de préservation du territoire. Le Service des Milieux Naturels, est chargé de veiller sur nos paysages bourguignons, mais aussi sur les différentes espèces animales et végétales remarquables présentes, sur nos 53 communes ainsi que sur les zones Natura 2000 qui débordent de notre intercommunalité. Le service a pour mission de concilier les activités socio-économiques avec la préservation de notre patrimoine naturel local. Dans le même temps, il s'assure de l'entretien et de la gestion des différents sites naturels, afin de les rendre accessibles au plus grand nombre, toujours dans le respect de la biodiversité et de l'environnement.

## ZOOM

### SUR SES DIFFÉRENTES MISSIONS :



### L'Aménagement des sites naturels gérés par l'Agglo :

En 2019, une nouvelle partie des sentiers des Etangs d'Or ont été remodelés avec des matériaux naturels, afin de permettre aux vélos, poucettes, et personnes à mobilité réduite, un accès facile au site. L'Agglo' profite également de ce début d'année clément, pour reboiser son parc avec différents arbres fruitiers (pommier, poirier, cerisier, noyer) ainsi que de nombreuses haies bocagères.



A Cormot-Vauchignon, Beaune Côte et Sud a réaménagé le parking d'accueil des randonneurs et des groupes d'escalade des falaises. Situé dans une zone protégée (Natura 2000), très fréquentée par les sportifs et amoureux de la nature, ce parking a entièrement été remodelé et agrandi avec une structure naturelle de sable et de cailloux afin de respecter la faune et la flore locale pour une meilleure intégration dans le paysage. Le parking pourra désormais répondre à l'affluence de ce site très prisé pour ses voies d'escalades et ses sentiers de randonnée, tout en assurant un accès permanent aux secours en cas de besoin.



### La Protection des espèces animales et végétales :



Les étangs d'Or.



PARC ECO LOISIRS  
DE MERCEUIL TAILLY

### Mais aussi :

Le service a aussi pour mission de gérer des sites Natura de plus de 63 000 Ha, les rivières et plans d'eau du territoire (Etangs d'Or, Montagny-les-Beaune, Bouzaize, Rhoin, Cosanne, Meuzin, ...), les périmètres de Captage en eau Potable, la gestion différenciée de tous ces espaces, le suivi de tout projet pouvant avoir un lien avec l'environnement.



*Le mot de l'élu,  
Denis Thomas  
Vice-Président en  
charge du Tourisme et  
des milieux naturels :*



### *Protéger le patrimoine naturel*

La Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud doit concilier la préservation du patrimoine naturel avec les activités socio-économiques. Ainsi, le Service des Milieux Naturels est aussi essentiel dans la gestion et la préservation de notre biodiversité, que dans la gestion du Tourisme vert, de plus en plus présent sur notre territoire.

Gérer l'éco-parc des étangs d'Or, les plans d'eaux de Montagny-lès-Beaune, les forêts, les terrains propriétés de l'Agglo, animer les sites classés Natura 2000 (63 000 Ha au total), préserver nos rivières, etc... Autant de défis que ce service relève chaque jour de façon raisonnée avec les usagers et les acteurs locaux dans le but de protéger notre patrimoine naturel.

Notre équipe dynamique est d'ailleurs à votre disposition pour vous conseiller et pour permettre à chacun de s'investir dans des actions volontaires de protection des milieux et des espèces. Afin de construire ensemble ce projet de développement durable.

### Une info ? Une question ? Contacter le service :

• **Par mail :**  
[protectionmilieuxnaturels@beaunecoteetsud.com](mailto:protectionmilieuxnaturels@beaunecoteetsud.com)

• **Par téléphone au :** 03 80 24 56 80

• **Par courrier :**

Direction Environnement  
Service Milieux Naturels

14 rue Philippe Trinquet - BP 40288  
21208 Beaune Cedex



Le Service des Milieux Naturels, est également chargé de veiller à la préservation des espèces protégées sur notre territoire, il a ainsi lancé une étude en 2018, afin de dénombrer les couples de Circaète Jean le Blanc (un rapace autrefois appelé aigle de Bourgogne) sur le territoire. Cet oiseau est notamment présent à Auxey-Duresses, Meloisey, mais aussi sur la Montagne des 3 Croix. 4 couples ont ainsi pu être observés. Sa particularité, il se nourrit de reptiles présents sur les pelouses calcaires de nos Hautes Côtes.





CÔTÉ ROCADE

# Ouverture de la Rocade : un succès garanti !



L'ouverture de la voie de contournement de Beaune a eu lieu le 7 janvier 2019. Ce nouvel équipement porté par le Conseil Départemental de la Côte d'Or, améliore considérablement les liaisons entre le nord et le sud de notre Agglomération, tant sur le plan environnemental, que sur celui de la sécurité et de la réduction des temps de trajet.

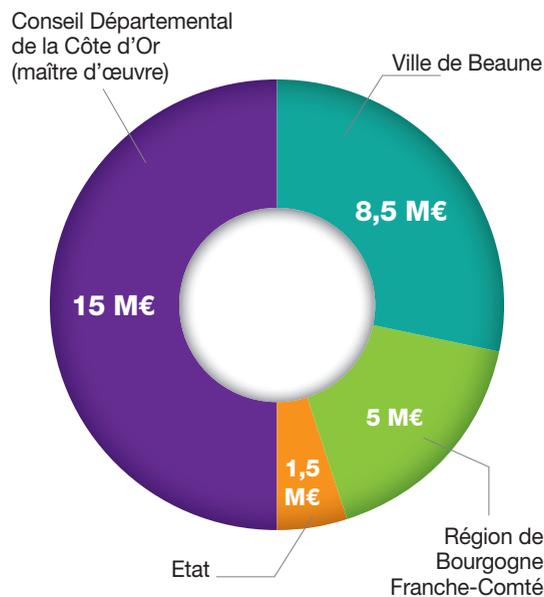
La rocade a également pour but d'améliorer l'accès aux zones économiques, fluidifier le trafic à l'entrée des autoroutes au Nord et au Sud-Est (A6 et A31) de Beaune et à l'intérieur de la ville.



Cette partie du projet de contournement a commencé en 2008, et a connu une accélération fin 2010 avec la déclaration d'utilité publique par le Préfet de la région Bourgogne Franche-Comté.

Débutés en 2013, les travaux ont permis d'ouvrir à la circulation de nouveaux carrefours, un nouveau rond point, accompagnée d'une piste cyclable éclairée le long du trajet.

Le montant global des travaux est estimé à **plus de 30 millions d'€.**



Attendue depuis 50 ans, la voie de contournement a très vite séduit ! En effet, vous étiez plus de 500 à venir la fouler « A pied, à cheval, en voiture, et à vélo », lors de son ouverture le 7 janvier !



## OUVERTURE DE LA ROCADE DE BEAUNE

### Les phases de chantier :

**2013-2014**  
Aménagement d'une section de la nouvelle voie et de deux carrefours entre la RD 974 et la RD 20.

**2014-2015**  
Travaux de terrassement et de remblaiement aux niveaux des voies ferrées.

**2016-2017**  
Travaux de terrassement des voies ferrées et réalisation d'une voie de désenclavement en septembre 2016.

**2017**  
Construction du pont franchissant les voies ferrées (ce dernier permettra le passage de deux voies ferrées de la SNCF de la ligne Paris-Marseille), aménagement des voiries. Réalisation d'une couche de roulement rue de l'Université/Chemin des Poirets. Mise en place de la signalisation.

**2018**  
Une fois la chaussée réalisée entre la route départementale 20 et la rue de l'Université, des protections phoniques sont installées le long des voies. La pose d'une conduite sous l'autoroute A6, permettra de rejeter l'eau vers un exutoire. Les piétons et les cyclistes disposent d'un espace tout le long de l'aménagement. La mise en place des éclairages et des feux tricolores a été réalisée.

**2019**  
Travaux paysagers, finalisation et ouverture.



## CÔTÉ BUDGET

**Le record :** la fiscalité la plus basse des 149 Agglomérations de France et malgré ça : 9 Millions d'euros d'excédent budgétaire pour Beaune Côte & Sud !

Il y a seulement 12 ans, que la Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud existe. Sur cette courte période, de nombreuses réalisations concrètes sont sorties de terre, dans le but de rendre notre quotidien et notre territoire meilleur. L'Agglomération apporte tous les jours la preuve de sa capacité à porter des projets de grande ampleur (les Étangs d'or de Merceuil-Tailly, la Baignade Naturelle de Montagny, les vélo-routes, etc.), mais aussi à offrir des services à la population de qualité (le Réseau de Bus, le Gymnase de Meursault, les Stations d'épurations, etc.), que nos 53 communes n'auraient sans doute pas pu accomplir avec la même cohérence territoriale, et surtout la même capacité d'investissement, dans un contexte financier extrêmement contraint. En effet, avec la baisse des dotations de l'Etat, la Communauté d'Agglomération doit veiller, pour assurer ses compétences à observer une gestion financière maîtrisée et un dynamisme économique sur son territoire. Grâce à ces deux facteurs, Beaune Côte & Sud est la Communauté d'Agglomération dotée de la fiscalité la plus basse de France.

Aujourd'hui l'Agglomération entre dans une nouvelle phase, qui lui permettra d'être encore plus au service de la population. La petite enfance, l'enfance, la famille seront au cœur de ses préoccupations. Mais dans le même temps, le projet communautaire doit aussi permettre à la Collectivité d'offrir des installations sportives nouvelles, afin de

répondre aux besoins toujours croissants et légitimes des usagers. Sans oublier le virage écologique, qui devra être pris dans les années qui s'annoncent décisives pour notre environnement.

Pour cette année 2019, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud a choisi de porter plusieurs projets, dans le but d'offrir des services de qualité, au plus près de la population, et de rapprocher chaque partie du territoire (Plateau, Côte et Plaine), avec entre autre : une mobilité simplifiée (des transports en communs plus respectueux de notre environnement, un développement du covoiturage et la création d'aires destinées à celui-ci), les rénovations des déchèteries de Meursault et de Nolay, un nouveau pôle périscolaire à Savigny-lès-Beaune, qui accueillera également les enfants des communes limitrophes dans de meilleures conditions. La rénovation et la création de nouveaux équipements sportifs, notamment à Ladoix-Serrigny et Nolay, afin de répondre à une forte demande et d'accentuer l'offre sportive de notre Agglomération. La création de nouvelles vélo-routes qui relieront les étangs d'Or à Chagny, et qui permettront de rejoindre les circuits de Chalon Sur Saône et de Cluny au sud. Enfin, la Cité des vins à Beaune, avec la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre en fin d'année, qui sera le prochain moteur de notre développement et dont l'inauguration aura lieu en 2021.

## BUDGET AGGLO' 2019

(investissement et fonctionnement confondus)

7 630 344,87 €	Enfance
3 714 497,32 €	Petite enfance
1 622 234,00 €	Equipements sportifs
7 367 464,00 €	Déchets Eau - Assainissement
593 043,00 €	Milieus naturels
581 666,00 €	Beaux-Arts
1 143 821,00 €	Conservatoire
3 405 639,45 €	Tourisme
864 281,00 €	Transport et mobilité
1 278 678,30 €	Urbanisme
310 179,00 €	Développement économique

## LES RÉALISATIONS DE L'AGGLO

en Image



CÔTÉ CULTURE

# La Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud et la Maison Veuve Ambal font concourir les élèves de la classe préparatoire de l'Ecole des Beaux-Arts

À l'initiative de la Maison Veuve Ambal, un concours d'habillage de bouteille (appelé sleeve) a été proposé aux élèves de la classe préparatoire de l'Ecole des Beaux-Arts Beaune Côte & Sud.

21 étudiants ont accepté de travailler sur un projet qu'ils ont présenté le mardi 15 janvier, devant un jury de professionnels composé : d'Aurélien Piffaut, Directeur général en charge du développement de la Maison Veuve Ambal, Lorine Mathon, Graphiste, Sofiane Mameri, Responsable communication, Jean-François Le Varrat, Responsable commercial Grand compte de la société Sleever International, Jean-François Pons, Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud, Samuel Mathieu, Directeur de l'école des beaux-arts et Anna Chevance, enseignante en graphisme à l'école des beaux-arts de Beaune.

En s'appuyant sur des références artistiques, ils ont présenté, de façon individuelle, leur travail en expliquant leurs recherches et leurs créations personnelles. Ce concours, très formateur, a permis aux étudiants de travailler sur des éléments concrets, de répondre à un défi marketing, à savoir séduire un public plus jeune grâce à des bouteilles différentes, et bien sûr d'être jugés par des professionnels.

Trois prix ont été décernés. Les travaux de Nadège Olivier, Clément Gass et Alison Bonin ont rencontré une adhésion de tous les membres du jury. Les vainqueurs se sont vu remettre de très beaux cadeaux comme un ordinateur, une tablette graphique et des ouvrages sur l'Art.

Les créations gagnantes seront évidemment révélées aux publics lors de leurs commercialisations.

Un grand merci à Anna Chevance, enseignante en graphisme, qui a encadré ce travail avec beaucoup d'attention et de sérieux.

La Classe préparatoire de l'école des Beaux-Arts Beaune Côte & Sud

qu'est-ce que c'est ?

Pendant une année scolaire, une 30aine d'étudiants découvrent les bases indispensables à la poursuite des études artistiques supérieures et à la familiarisation aux différents médiums à travers différents cours et ateliers pratiques avec des professeurs et intervenants extérieurs de grande qualité.

Retrouvez l'actualité de l'école des Beaux-Arts Beaune Côte & Sud sur : [www.artsbeaune.fr](http://www.artsbeaune.fr)



ÉCOLE  
BEAUX  
ARTS  
BEAUNE  
CÔTE & SUD

Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération  
[www.beaunecoteetsud.com](http://www.beaunecoteetsud.com)

Côté Comm

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION BEAUNE CÔTE ET SUD

14, rue Philippe Trinquet - BP 40288

21208 BEAUNE

Tél. 03 80 24 56 80 - [www.beaunecoteetsud.com](http://www.beaunecoteetsud.com)

Directeur de la Publication : Jean-Pierre REBOURGEON

Directeur de la Rédaction : Stéphanie DE PALMA

Rédacteur : François MARTINELLI

Photos : Beaune Côte et Sud, B. Grand, A. Revillon,  
R. Fauvernier, G. Bréabant, Studio Piffaut, Atelier Muzart  
Impression sur papier recyclé : Imprimerie Fuchey - 193420  
Impression à 27 000 exemplaires  
Distributeur : Adrexo

IMPRIM'VERT®

Suivez l'actualité  
de la Communauté  
d'Agglomération  
Beaune Côte et Sud  
sur facebook

Beaune Côte & Sud  
facebook